

Alain Prost est venu à Bruxelles faire la promotion de son club de voitures

Une Ferrari et une Aston Mar

Conduire une ou plusieurs voitures d'exception, 30 jours par an, en évitant les soucis inhérents à l'achat et à l'entretien de ce type de véhicule de prestige, c'est ce que propose Toys Club. Un club fondé voici deux ans à Paris par Alain Prost et cinq hommes d'affaires, et qui cherche à s'implanter à Bruxelles. | Sandrine Vandendooren

Les propriétaires d'une Ferrari ou d'une Aston Martin en savent quelque chose. Ils utilisent leur voiture d'exception en moyenne 30 jours par an. Le reste de l'année, ils voient fondre la valeur de leur belle mécanique tout en continuant à payer le prix fort pour leur entretien, leur parking et leur assurance. Sans compter que, plus on est fortuné, plus vite on se lasse de son grand joujou et on veut en essayer un autre. Bref, aussi riche soit-on, acquérir une belle mécanique aujourd'hui n'est sans doute pas l'investissement le plus malin qui soit.

Désormais, plus besoin de posséder sa voiture de sport ou de prestige pour vivre sa passion. Depuis deux ans, le Toys Club propose à ses membres d'utiliser tout au long de l'année les plus belles et les plus récentes voitures de sport et de prestige moyennant une cotisation. Derrière ce club très sélect installé dans un centre d'affaires sur le rond-point des Champs-Élysées à Paris, on trouve Alain Prost, l'ancien champion du monde de Formule 1 et cinq hommes d'affaires français (Paul Dupuy, Maxime et Olivier

projet comparable qu'il voulait lancer avec des amis. Je me suis joint à eux car je crois dans l'avenir de ce concept. La société est en train de changer.»

Et l'ancien champion de mettre en exergue les avantages de ce type de formule : «Je n'ai jamais possédé personnellement de voiture de sport, dit-il. J'ai toujours eu besoin d'un grand véhicule pour la famille et pour y ranger mon vélo. Ce système me convient dès lors très bien car il permet de se faire plaisir quand on en a envie.»

Concrètement, le principe du Toys Club est simple : en contrepartie d'une cotisation (17.500 euros par an), chaque membre se voit accorder un nombre de points qu'il utilise à sa guise tout au long de l'année. Le nombre de points varie en fonction de l'automobile choisie, de la saison et du jour de la semaine.

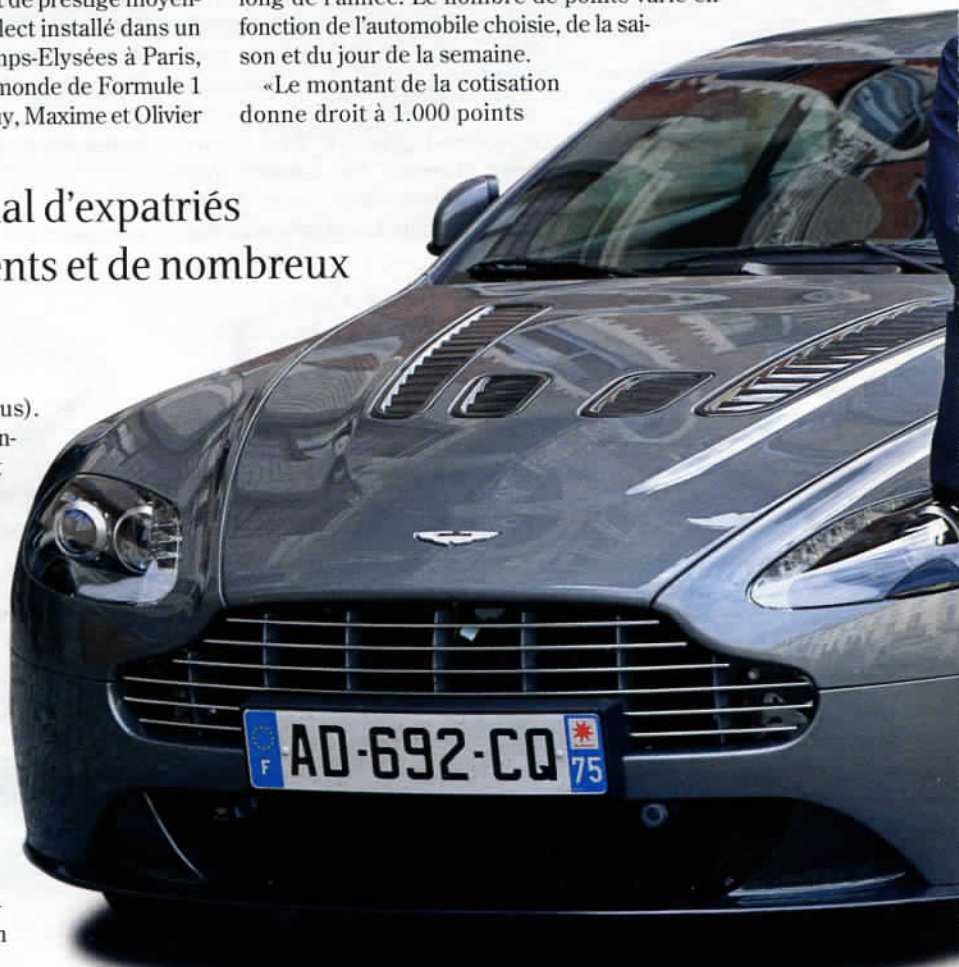
«Le montant de la cotisation donne droit à 1.000 points

«Bruxelles compte pas mal d'expatriés français parmi ses résidents et de nombreux passionnés de voitures.»

Bertin-Mouro, Olivier Lazar et Briac Le Lous). Issus entre autres du monde bancaire et financier, ils partagent tous la passion du sport automobile.

Un club français, inspiré d'un concept anglais

L'idée du Toys Club, qui se présente comme «le premier Club de voitures de sport et de prestige», s'inspire d'un concept développé en Grande-Bretagne, il y a une dizaine d'années, avec la participation de Damon Hill, un autre ex-pilote de F1. «Je regardais avec intérêt ce qui se faisait en Angleterre, a expliqué Alain Prost, venu présenter son Club à Bruxelles la semaine dernière. Au même moment, un de mes amis Paul Dupuy (*Ndlr : ancien éditeur d'un magazine automobile*) m'a parlé d'un



de sport

tin pour 17.500 euros/an

et à 7.000 km. Cela revient à disposer d'une voiture 30 jours par an, ce qui est en général la moyenne d'utilisation des propriétaires de ce type de véhicules.»

Changer de véhicule à sa guise

En d'autres termes, comme le veut le slogan du nouveau club: le membre prend le volant et peut changer de véhicule à sa guise tandis que le Toys Club se charge des désagrèments (parking, assurances, entretien, décote). Pour l'heure, le Club dispose d'une flotte d'une douzaine de voitures d'exception. Dont une Ferrari F599 GTB, une Alfa 8C Competizione, une Bentley Continental GT, une Maserati GranSport, une Lamborghini Gallardo Spyder et une Aston Martin V8.

Toys Club a démarré ses activités doucement.

«Mais, souligne Alain Prost, malgré la crise qui a ralenti les demandes d'adhésion, nous avons maintenu le cap. C'est la preuve que le concept est bon.» Pour l'heure, le club compte une cinquantaine de membres, principalement des entrepreneurs entre 40 et 60 ans.

«Notre objectif est de ne pas grandir trop vite. Nous

sommes très sélectifs.» Ses actionnaires tiennent à cet esprit sélect pour se différencier des sociétés de location traditionnelles.

Figure emblématique du projet, Alain Prost s'occupe logiquement de la promotion du club mais aussi des relations avec les constructeurs automobiles. «Avoir Alain Prost avec nous est un gage de sérieux, commente Maxime Bertin-Mouro, l'initiateur et le responsable opérationnel du Toys Club. Outre son apport en termes d'image de marque, son expertise nous est très précieuse.»

Actuellement, Toys Club fonctionne avec trois personnes et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre du million d'euros. Quant à la rentabilité, elle devrait être au rendez-vous sur l'exercice 2009-2010, assure Maxime Bertin-Mouro. Pour ce faire, ce dernier compte sur une augmentation des cotisations. «Notre objectif est de compter entre 100 et 120 membres à Paris et une vingtaine de voitures d'ici 18 mois.» A titre de comparaison, la société britannique à l'origine du concept français mais qui a fait faillite depuis lors, a dénombré jusqu'à 250 adhérents.

Objectif : ouvrir une ou deux implantations par an, y compris à Bruxelles


Mais les actionnaires veulent aussi sortir de la capitale française. « Une seconde implantation sera ouverte dans les prochains mois à Cannes. Nous voulons également sortir des frontières de l'Hexagone. Bruxelles fait partie de leurs destinations favorites. C'est pourquoi l'équipe s'est déplacée la semaine passée dans la capitale belge pour présenter le club à un public trié sur le volet et pour tester le marché belge.

«Bruxelles compte beaucoup d'expatriés français parmi ses résidents et de nombreux passionnés de voitures, justifie Alain Prost. Par ailleurs, le parc automobile compte une forte proportion de voitures de société. Notre concept permettrait à cette catégorie d'automobilistes de se faire plaisir.» Par ailleurs, parmi les clients du Toys Club figurent trois Français domiciliés à Bruxelles qui veulent ouvrir la filiale belge.

Après la Belgique, les actionnaires du Toys Club espèrent ouvrir une ou deux implantations par an à partir de 2010. «Nous avons des projets à Lyon, Genève et au Luxembourg ainsi qu'en Espagne et dans les pays scandinaves. Nous voulons procéder avec des partenaires locaux», détaille Maxime Bertin-Mouro.

La jeune entreprise songe aussi à nouer des partenariats avec des sociétés qui proposent le même type de partage dans d'autres domaines du luxe (yachts, avions privés ou résidences de prestige).

Reste à voir si le concept d'Alain Prost & consorts trouvera assez d'amateurs de luxe automobile pour se lancer sur le petit marché belge. Une formule similaire existe déjà en Belgique via le Classic Club (Rhode-Saint-Genève). Mais ce dernier se concentre sur les voitures sportives de collection, datant d'il y a 40 à 50 ans, avec une cotisation variant entre 1.500 et 5.000 euros... Bien en dessous de celle du Toys Club. ■



ALAIN
PROST DEVANT
L'UNE DES VOITURES
DE PRESTIGE
DU TOYS CLUB
Ici en l'occurrence,
une Aston Martin
V12 Vantage.

TOYS CLUB

Exceptional people have exceptional dreams

A l'occasion de la présentation du Toys-Club,
le club d'automobiles de sport et de prestige,
Alain Prost et ses partenaires
recevront à l'hôtel Ciamberlani,
hôtel de maître privé

Le jeudi 8 octobre de 12h à 15h

48 rue Defacqz - 1050 Bruxelles

Rencontre animée par Pierre van Vliet
autour d'un cocktail gourmand



Invitation valable pour 2 personnes

Merci de confirmer votre présence avant le 1^{er} octobre
par téléphone +33 1 42 89 12 20 ou par mail maxime@toys-club.fr